

Projet de transfert et de restauration de l'autel préroman, du Xème siècle, à la Collégiale de Capestang.

Découverte en 1875 par Louis Noguier dans le dallage de la collégiale, cette table d'autel avait été transportée peu après sa découverte à Béziers. Elle a été classée au titre des monuments historiques par arrêté du 10/11/1980.



Le projet est de voir rapatrier la table d'autel dans le chœur de la collégiale Saint- Etienne pour qu'elle soit de nouveau consacrée en vue de son utilisation ultérieure pour les offices liturgiques. La table d'autel remplacera l'actuel autel moderne, en bois, posé au sol, installé dans les années 2010, et retrouvera ainsi son édifice d'origine.

Le projet de rapatriement a reçu l'accord de principe de la DRAC d'Occitanie (Conservatoire régional des monuments historiques), l'Association diocésaine du Diocèse de Montpellier, la Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers, les communes de Béziers et de Capestang, la paroisse Coeur de ville de Béziers, la paroisse Notre-Dame des Étangs de Capestang et l'association des amis de la collégiale.

Nous tenons à remercier particulièrement la Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers, la paroisse Cœur de ville de Béziers et la municipalité de Béziers d'avoir conservé et protégé cet autel.

Pour mener à bien ce beau projet, une souscription sous la responsabilité de l'association diocésaine est mise en place à compter de juillet 2021 et tous les dons restent éligibles au rescrit fiscal jusqu'au 15 décembre 2021.



La Paroisse Notre Dame des Etangs compte sur chacun de vous et vous remercie pour votre générosité.